

Présents :

Hubert BOURGINE, Stefano DE BLASIO, Mickaël DENIEL, Philippe DOLOU, Laurent KERAUDREN, Alain LABAT, Jonathan LE GOFF, Rémy LE GUERNIC, Jonathan MAREC, Aurélie NEDELEC, Julien NICOL, Pierre OLIER, Yvon PERHIRIN, Yann ROUDAUT, Michel TALARMAIN.

Excusés :

Emmanuel PALUD, Karine PERCHOC, Jean-Charles THEPAUT.

Ordre du jour :

- ❶ Point sur la licenciation,
- ❷ Point sur l'activité sportive,
- ❸ Recrutement d'un technicien,
- ❹ Avis du Comité Directeur sur le financement du Projet Sportif Territorial (P.S.T.),
- ❺ Arbitrage,
- ❻ Attribution des compétitions,
- ❼ Questions diverses.

1. Point sur la licenciation

Le Président remet à l'ensemble des élus un état établi par Hélène de la licenciation par clubs dans notre Comité. A ce jour, nous sommes à 2600 licenciés soit -5,45% au global sur les deux types de licences. Plus en détail, les licences traditionnelles sont à -11,88% et les promotionnelles à +3,33% du global de la saison passée. Il y a sans doute beaucoup d'hypothèses qui peuvent expliquer cette baisse, on ne peut qu'espérer un retour des licenciés en 2^{ème} phase. Le Comité avait évoqué un délai de 2 saisons pour retrouver notre niveau de licences comparable aux saisons précédentes. A noter que les autres Comités bretons voient eux leurs nombres de licenciés en augmentation et leurs pertes de licenciés traditionnels moins significatives.

2. Point sur l'activité sportive

Le Président laisse la parole à Rémy, Président de la Commission Sportive Départementale (C.S.D.). Il apparaît que la reprise du championnat est très difficile pour nombre de clubs et qu'il leur est compliqué d'avoir des équipes complètes. A la vue de ce constat, il propose aux membres du Comité d'assouplir les règles fédérale sur les équipes incomplètes et sur les forfaits :

- équipes incomplètes : passer de 2 fois autorisées à 4,
- équipes forfaits : passer de 1 à 2 possibles

ces mesures ne sont envisagées que pour la première phase, la seconde sera vue en temps voulu. Le Comité Directeur émet un avis favorable à l'unanimité.

Un échange s'engage sur le passage à 18 parties, les retours des clubs sont partagés, tout autant positifs que négatifs, le point positif étant l'équité sportive, le négatif est l'horaire tardif de la fin des rencontres. Il rappelle qu'il est impératif de respecter l'heure de début à 20 h 00.

Autre point évoqué : la descente des équipes de Départementale 2. Il souhaiterait appliquer la même règle qu'en régionale où la Commission Sportive Régionale (C.S.R.) a décidé qu'il n'y aurait aucune descente de régionale 3. L'absence de descente de D2 et la montée des équipes premières de D3 permettrait d'envisager des poules complètes afin d'assoir la pyramide. Sur ce sujet également, le Comité Directeur donne un avis favorable à l'unanimité.

Le Président laisse alors la parole à Julien, Président de la Commission Départementale Jeunes (C.D.J.). On dénombre 74 équipes engagées en championnat contre 113, voire 125 pour la saison 2019/2020. Le bilan

est difficile pour cette phase, il sera plus cohérent d'en établir un pour la seconde phase.

Il est rappelé l'organisation du 1^{er} tour du Circuit Jeunes.

Le Président passe la parole à Michel, responsable du Critérium Fédéral. Celui-ci retrace les statistiques sur les dernières saisons. Pour celle en cours, on comptabilise 246 inscrits contre 315 pour la saison 2019/2020, 337 pour 2018/2019 et 378 pour 2017/2018. Toutes les catégories sont impactées. Il n'y a pas de problème pour l'organisation des tours, les clubs mettant facilement leurs salles à disposition.

Il est étudié la proposition faite par Hélène d'annuler l'obligation de transmission des feuilles de rencontres au Comité par courrier postal. Actuellement, les clubs qui les saisissent par leur espace club sont dans l'obligation d'envoyer l'original au Comité, pour toutes les compétitions par équipes, que ce soit pour les Championnats par équipes seniors, jeunes ou challenges. Dans sa proposition, elle fait état des objectifs de cette mesure en faveur des clubs. Au regard de l'importance de la mesure, elle propose la mise en place d'une communication particulière. Le Président demande l'avis du Comité Directeur, cette proposition est approuvée à l'unanimité des membres présents. Sa mise en œuvre sera vue entre le Président et Hélène.

3. Recrutement d'un technicien

Trois candidats ont été retenus et les entretiens ont été réalisés par le Président et Alain, Trésorier. Si l'exercice n'était pas simple, il a été enrichissant, les trois candidats étant motivés par le poste. Après synthèse, la candidature de Richard Bailleux a été retenue. Le contrat de travail débutera par un contrat à durée déterminée établi pour la période du 1^{er} décembre 2021 au 30 juin 2022. Un bilan sera fait en mai 2022 afin de décider, en accord avec les deux parties, d'une reconduction de ce CDD. Le nombre d'heures est fixé à 14h/semaines. Le Président demande au Comité Directeur de se prononcer, la proposition est adoptée à l'unanimité des votants.

4. Avis du Comité Directeur sur le financement du Projet Sportif Territorial (P.S.T.)

Pour rappel des modalités du dispositif, il s'agit du regroupement des 4 Comités bretons sur des actions communes autour de la technique et de son organisation. Ces actions étaient financées par le Centre National du Développement du Sport (C.N.D.S.) et le sont désormais par l'Agence Nationale du Sport (A.N.S.) via la Ligue de Bretagne pour celles effectuées par chaque Comité. Le Comité du Finistère a pu poursuivre des demandes financières établies l'an dernier.

Les Présidents des quatre Comités et la Ligue de Bretagne se sont retrouvés afin de réfléchir à son financement car la somme versée à cette dernière n'est pas suffisante pour couvrir toutes les actions. La réflexion est portée sur la question du financement solidaire ; il est proposé que chaque Comité finance à hauteur de 1,40€/licencié sur la base des licenciés au 30 juin 2021. Pour le département cela représente un montant de 3900€, l'intervention de Christophe dans le cadre de ces actions en diminuera la charge.

Le Président se dit favorable à cette proposition mais souhaite l'aval du Comité Directeur. Après avoir répondu aux questions que ceux-ci se posent, les membres émettent un avis favorable par 14 voix pour et une abstention.

5. Arbitrage

Le Président donne la parole à Mickaël, responsable de l'Arbitrage. Celui-ci informe le Comité Directeur que la formation d'arbitres régionaux qui s'est tenue à Briec début novembre s'est déroulée avec 19 inscrits. Le 11 novembre se tiendra une formation de JA1, toujours à Briec, avec 10 inscrits. Il remercie le club de Briec pour son investissement dans l'accueil de ces formations et souhaite que le Comité fasse un geste. Le Comité Directeur décide d'octroyer au club la somme de 5€/stagiaire soit 145,00€.

Le Président propose aux membres présents de nommer Mickaël comme Président de la Commission Départementale d'Arbitrage (C.D.A.). Avis favorable à l'unanimité des présents.

6. Attributions des compétitions

L'ensemble des compétitions départementales et régionales sont pourvues, excepté le tour du Critérium Fédéral de National 2 pour lequel aucun club du Finistère ne s'est porté acquéreur ; la Ligue de Bretagne en a été informée.

7. Questions diverses

○ Pass sanitaire : quid des compétitions

Un échange s'organise sur la question de la mise en place du pass sanitaire pour nos compétitions, point soulevé par Hélène lors de la dernière réunion du Comité Directeur et rappelé de nouveau avant cette réunion. Le problème réside dans la capacité à gérer un flux important d'inscrits à une manifestation alors que les horaires entre la convocation et le début des épreuves ne laissent que peu de temps, pas même celui de permettre le contrôle des licences par la table de marque. De plus, le va et vient des joueurs qui entrent et sortent des salles ne facilite pas non plus la gestion de ces flux. Hélène soumet la proposition de la mise en place d'un bracelet du type utilisé pour les Championnats de France en 2016, ou de la pose d'un tampon. La première compétition importante se présentant est celle des Championnats du Finistère vétérans au Folgoët. Yann indique qu'une solution sera apportée pour celle-ci. Pour les autres compétitions, la réflexion devra se poursuivre notamment concernant les finales par classement et les Championnats du Finistère.

○ Récompenses jeunes : circuit et critérium fédéral

Hélène propose au Comité Directeur de réfléchir à la mise en place d'un diplôme à destination des quatre premiers de ces compétitions, la maquette leur étant soumise. Après échange, il est voté la proposition suivante :

- Circuit Jeunes : médailles aux premiers, diplôme pour les 2^{èmes}, 3^{èmes} et 4^{èmes},
- Critérium Fédéral : médailles pour les deux premiers de chaque catégories à partir du 3^{ème} tour.

Les débats étant clos la séance est levée.

Le Président du Comité,
Stefano DE BLASIO

